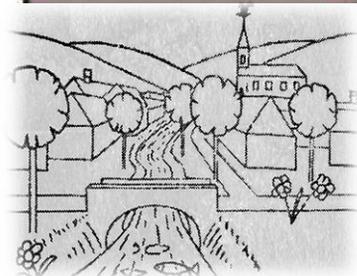


Des nouvelles au  
village  
N° 36 - Février 2019

# Le Petit Rapporteur Canapolitain



**CANAPLES**



## Le Mot du Maire...

Comme annoncé lors des vœux à la population, un cahier de doléances est à la disposition des habitants de Canaples au secrétariat de Mairie.

D'autre part, la tarification du traitement des ordures ménagères évolue :

Cette année, ce n'est plus une redevance mais une taxe ordures ménagères qui est imposée par la préfecture, de ce fait elle sera à payer en même temps que la taxe foncière au mois de novembre, le taux sera défini par le syndicat (SMIRTOM) au mois de mars.

Le coût du traitement va augmenter d'année en année et pour éviter un accroissement important de ce coût pour les ordures ménagères (bac vert), il faut amplifier le tri (bac jaune) et se servir des containers mis à disposition pour le verre, les cartons, les journaux, les papiers (ces matières peuvent être recyclées donc valorisées).

Marcel POISSON  
MAIRE



## A vos agendas :

15 Février 2019  
Conseil Municipal  
Mairie  
20h00

17 Février 2019  
Bourse Pièces détachées Auto-Moto  
Salle Gilbert Temmermann

19 Février 2019  
Permanence Conseillère départementale  
Mairie  
17h30

16 Mars 2019  
Repas APE  
Salle Gilbert Temmermann  
19h00

17 Mars 2019  
Thé dansant Club Inter village  
Salle Gilbert Temmermann

27 Mars 2019  
Ramassage des encombrants

28 Avril 2019  
Repas des Aînés  
Salle Gilbert Temmermann  
12h30

Mairie de Canaples  
Rue Neuve  
80 670 Canaples  
www.canaples.fr

Email : [mairie.canaples@wanadoo.fr](mailto:mairie.canaples@wanadoo.fr)  
Tél : 03-22-52-91-98

## **Assainissement Collectif :**

**Prélèvement de la taxe de raccordement :** Les habitants ont la possibilité de recourir au prélèvement automatique, qui permet à l'abonné d'échelonner le règlement des factures par un prélèvement mensuel, ou d'honorer le règlement de chaque facture à sa date d'exigibilité, sous la forme du prélèvement à échéance.

Ce nouveau mode de paiement nécessitera la signature d'un contrat et l'acceptation par l'abonné d'un certain nombre de conditions réglementaires. L'abonné devra compléter une demande de prélèvement automatique qui sera ensuite transmise à son établissement bancaire.

## **Assainissement non Collectif :**

**Pénalité de non-conformité :** Dès l'obtention d'un accord écrit pour le prêt inhérent à l'assainissement, une nouvelle demande de suspension des pénalités sera formulée auprès de la Communauté de Communes.

## **30 Millions d'Amis :**

L'association 30 Millions d'amis n'étant plus en mesure d'assurer la stérilisation et l'identification des chats errants à sa propre charge, elle sollicite l'aide des communes par le biais d'une contribution à hauteur de 50 % du coût total. La commune participera à hauteur de 50% du coût et dans la limite de 5 interventions par an pour un coût individuel de 60.00 € environ.

## **Eclairage Public :**

Des lanternes sont manquantes dans les installations de rénovation qui ont été mises en place dans la commune : 2 au niveau de la salle, 2 rue de la chaussée. Leur installation sera réalisée sans supplément de coût.

## **Balayages des caniveaux :**

Face à une économie de coût au km balayé, le conseil municipal opte pour un engagement de 3 ans afin de bénéficier de tarifs préférentiels en plus d'un prix fixe sur la durée.

Tout en maintenant 4 balayages par an, il serait opportun d'être vigilant sur les dates de passage du jury village fleuri.

## **11 Novembre 2018 :**

La fanfare de Flixecourt est intervenue sur notre commune tout au long du centenaire de la grande guerre. Afin de leur témoigner notre reconnaissance, une subvention exceptionnelle de 100.00€ lui sera allouée.

Le Conseil Municipal déplore le peu d'intérêt porté par la presse locale aux commémorations du 11 novembre 2018.

## **Travaux de l'église :**

La demande de subvention DETR nécessite un accord de principe du Conseil Municipal quant à l'engagement des travaux relatifs à la rénovation de l'église.

- Remplacement des chéneaux : Ent. Philippe ROUSSEAU (8 825,47 € TTC)

- Remplacement du coq : Ent. Philippe ROUSSEAU (2 471,45 € TTC)

- Réfection des vitraux : Vitraux Sarl (28 224,77 € TTC), Vitraux d'Art (13 534,60 € TTC)

Le conseil municipal d'entend à entreprendre les travaux nécessaires à la réfection de l'église et valide son financement estimatif à hauteur 39 600,00 € TTC.

## **Le ¼ d'investissement :**

Le montant des dépenses relatives aux immobilisations corporelles et incorporelles inscrites au budget d'investissement 2018 s'élève à 157 676.00 € soit ¼ d'investissement de 39 414.00 €.

Seront inscrits au ¼ d'investissement les projets suivants : Acquisition de chaises pour la cantine, Un radiateur pour la médiathèque, Les TBI (voir si demande de DETR possible), Un vidéoprojecteur, Guirlandes de Noël.

## **Projet Chauffage de l'école :**

Suite à plusieurs devis établis par des entreprises différentes, un premier comparatif permet de mettre en avant les avantages financiers de chacun des chauffages de géothermie et de poêle à granulés. La réflexion est à poursuivre sur : Les financements possibles en termes de subvention, Le choix du mode de chauffage, Le délai de réalisation.

## **DETR 2019 :**

Seront inscrits à la demande de subventions de l'Etat les projets suivants : L'Assainissement collectif, Les travaux de rénovation de l'église, L'équipement informatique, Le changement des fenêtres de la salle d'archive (devis à demander).

## **Questions diverses :**

Rappel des mesures préventives contre les inondations.

Un surcoût pour les administrés du fait du passage de la redevance vers la taxe des ordures ménagères.

Une demande du club inter villages pour intervenir le premier mardi ou le mercredi, de chaque mois afin d'organiser des jeux de cartes. Acceptée,

Demande d'ouverture par un particulier : Rejetée en raison de la réglementation interdisant la création de servitude sur le domaine public.

Test intrusion à l'école : placement de l'école en école pilote sur l'ensemble du secteur au regard des investissements de sécurité mis en place par la municipalité.

Dépôt d'une gerbe sur la tombe du Gendarme GARIN le 19/02 par les élèves de la promotion cadets de la Gendarmerie portant son nom.

Nécessité de rénover l'ancien local à chaudière.

Attribution d'un emplacement de stockage pour l'association la Canapolitaine. L'ancien locale Tennis de table a été retenu.

Page9



Page9, opérateur conseil en habitat, habilité par l'ANAH de la Somme, accompagne les propriétaires dans leur projet de travaux et dans l'obtention d'aides financières.

Des ménages de notre Communauté de communes bénéficient déjà de cette prestation\*.

**Les aides aux travaux pour les propriétaires sont nombreuses. Elles sont, la plupart du temps, calculées en fonction de vos ressources.** Vous pouvez vous renseigner auprès de Page9 qui vous guidera dans vos démarches.

**Vous êtes propriétaire d'un logement qui nécessiterait des travaux?**

Vous souhaitez y réaliser :

- des travaux qui vont permettre **des économies d'énergie**,
- des travaux qui vont permettre **d'adapter votre logement pour favoriser votre maintien à domicile, si vous êtes âgé ou en situation de handicap**,
- des travaux de **réhabilitation lourde** permettant de remettre aux normes votre logement.

Page9 vous accueille en permanences pour répondre à vos questions et vous aider à mieux définir votre projet travaux.

Vous pouvez retrouver le conseiller Habitat de Page9 aux lieux et dates suivantes de 9h à 12h :

Mairie de FLIXECOURT, le 27/02/2019

Mairie de PICQUIGNY, le 27/03/2019

Pour plus d'informations, vous pouvez aussi contacter l'Agence Page9 d'Abbeville :

**Page9 Abbeville**

**51 rue de la Tannerie**

**80 100 ABBEVILLE**

**Tél : 03.22.23.28.72**

[page9jt@page9.fr](mailto:page9jt@page9.fr)

Si vous êtes **propriétaire occupant**, munissez-vous de  **votre dernier avis d'imposition**, les aides sont sous condition de ressources.

Si vous êtes **propriétaire bailleur**, communiquez-nous les références cadastrales de l'immeuble.

*\*prestation payante, subventionnée par l'ANAH si vous déposez une demande de subvention pour vos travaux*

•**Site internet : <http://www.page9.fr/>**

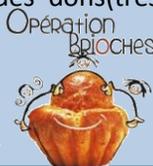


En 2018, la somme de 654.87 € a été versée à l'ADEPEI (Association Départementale des Amis et Parents d'enfants inadaptés).

Un grand MERCI aux donateurs et aux bénévoles qui consacrent du temps à la préparation et à la réalisation de cette opération.

Malheureusement, lors de l'ouverture des enveloppes de dons nous déplorons des dons (très peu) inférieur au prix de revient de la Brioche. A savoir qu'il n'y a aucune obligation de prendre la brioche.

Les responsables de l'opération Brioche.



La neige a fait son retour son retour au grand bonheur des enfants et des grands.

Pour garantir la sécurité et le bien être de tous, chacun est invité à

déneiger le trottoir attenant à son accès privé.

Vous remerciant par avance de votre précieuse collaboration.



**"La médiathèque sera ouverte aux horaires habituels pendant les vacances de février".**

**Séance de Bébés Lecteurs en janvier à la médiathèque**

"Quelle joie d'écouter ces belles histoires et de chanter tous ensemble!"

Merci aux Nounous, Parents et enfants pour leur participation! "



### **Familles Rurales**

Nous envisageons de proposer aux personnes que cela intéresse, une initiation aux gestes de premiers secours (IPS) pour un coût de 2€. Cette formation d'une durée de 1h30 pourra être dispensée le samedi ou un jour de semaine à Canaples. Afin d'organiser les sessions faites-vous connaître en mairie si vous comptez y participer. (Nom prénom tél et mail) Nous vous proposerons des dates.

**Merci de répondre avant le 28 février**

*Association des Parents d'Elèves*

L'association des Parents d'élèves est heureuse de vous proposer la première grillade de l'année.

Le repas sera suivi d'une soirée dansante alors nous vous attendons le samedi 16 mars à partir de 19h. Je vous rappelle que ces actions permettent de financer des ateliers et séjours pédagogiques etc. à moindre coût.

Vous trouverez joint à ce petit rapporteur un bulletin d'inscription.

Et surtout n'hésitez pas à en parler autour de vous.  
Contact Michelle Morage 06.60.22.95.09.



Le programme du cinéma le Vox de Saint Ouen est mis en ligne sur le site de la commune

Le stationnement sur les parties herbeuses engazonnées dans la commune est strictement interdit, outre la dégradation occasionnée par ce stationnement sauvage, il gêne le bon déroulement des travaux d'entretien et d'embellissement de notre village. Nous comptons sur les efforts de chacun pour le bien être de tous.





La fuite d'eau est pour les consommateurs un sinistre angoissant, courant et onéreux à dépanner. Beaucoup d'entre eux se tournent vers leur distributeur d'eau pour résoudre les problèmes de plomberie survenus à leur domicile.

Afin d'aider les particuliers à faire face à ces imprévus, SAUR va proposer à partir de février une gamme de solutions d'assistance. Saur s'appuiera dans le cadre d'un partenariat sur l'expertise et le savoir-faire de HomeServe. Leader du dépannage à l'habitat, cette société dispose d'un réseau de 3 000 professionnels répartis sur toute la France et disponibles 365 jours par an.

Les clients ayant contactés SAUR et intéressés par ce service pourront être mis en relation avec HomeServe. Aucun démarchage téléphonique ne sera effectué ni de SAUR, ni de HomeServe.

Enfin, des clients pourront recevoir de HomeServe une offre de service par courrier.

La vente et les services de dépannage seront assurés par notre partenaire sans transmission de données personnelles de nos clients.

A travers ces nouveaux services, SAUR souhaite renforcer une relation de confiance avec ses clients.

Nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire.



Ramassage des encombrants est prévu le 27 Mars 2019. Nous attirons votre attention que ce ramassage est l'unique ramassage de l'année.

Après plusieurs années d'expérience dans différents hôpitaux, j'ai le plaisir de revenir dans mon village natal afin d'exercer ma profession d'infirmière.

Je m'installe à CANAPLES et reprends la patientèle de Mlle Christine LEROY au 1<sup>er</sup> avril 2019. A compter de cette date, vous pourrez me joindre au 06.46.29.05.47.  
Marie BLONDEL



**PERNOIS** (SOMME) - dimanche 17 FEVRIER 2019

9h - 17h30 **SALLE des FETES de CANAPLES (80670)**

## 1<sup>ère</sup> BOURSE D'HIVER

PIECES DETACHEES  
AUTOS - MOTOS  
2 ROUES - MINIATURES  
ARTISANAT - TERROIR



Organisation :  
A.A.V.A. Pernois



EXPOSANTS : le mètre 3€  
ENTREE PUBLIC 2 €  
RESTAURATION sur PLACE



Renseignement : Jean.chevrier@livo.fr  
Tel : 03 22 51 05 31 - 06 12 05 78 04

Imprimé par nos soins - Ne pas jeter sur la voie publique



Permanence  
Nathalie TEMMERMANN  
Conseillère Départementale  
**19 Février 2019**  
17h30-18h30  
**Mairie de Canaples**



La manifestation organisée en décembre 2018 au profit du

Téléthon a généré un bénéfice de 1 524.40 €.

Merci aux bénévoles et à tous ceux qui ont contribué d'une manière ou d'une autre à cette réussite.



La Commune envisage collecter les adresses mail des habitants afin de favoriser la communication d'informations de prévention et de sécurité.

**Un document à compléter vous sera transmis à cet effet avec le prochain Petit rapporteur.**

## ETAT CIVIL 2018



MARIAGE

- Marie-Hélène DUHAMEL et Jean-Marc DEVILLERS - 20.01.2018
- Valérie COURBET et Francis DÉGARDIN - 02.06.2018
- Alexandre Valeriyovych SMIRNOV et Adeline DIONI - 14.07.2018
- Peggy PESIN et Guillaume GOMÈS - 15.09.2018



Décès

- BILLION Gisèle - 02.01.2018
- DANIS Georgette - 13.01.2018
- MARCHAND Luc - 16.08.2018
- LENOIR Hervé - 02.10.2018



NAISSANCES

- Naomi BELLENGER - 29.01.2018
- Solange DEVOS - 26.02.2018
- Lucas BOQUET - 12.03.2018
- Charlie DAVRIL - 24.03.2018
- Oxana CYR - 05.04.2018
- Robin KOWALSKI - 26.04.2018
- Gaspard DUCHEMIN - 02.06.2018
- Raphaël GAMBIER - 06.06.2018
- Marceau DESMONS - 22.06.2018
- Pauline MERLIN - 08.07.2018
- Oscar MERLIN DELOUTE - 18.11.2018
- Gabin VERHAEGHE - 10.12.2018
- Anaëlle NBOGNOLA TEMBRE - 21.12.2018



Isabelle et David CARBONNIER ayant repris le COCCIMARKET de CANDAS, nous vous proposons la livraison de vos courses à domicile sur la Commune de Canaples, gratuitement.

Nous restons à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

Voir conditions en magasin.

Tél: 03.22.32.58.64 et retrouvez nous aussi sur FACEBOOK "cocciMarketcandas".